

En piste pour l'alpage !

Accueillez l'exposition !



Innovante, interactive et ludique, cette exposition permet au visiteur de découvrir les réalités du métier de paysan berger aujourd'hui.

Réalisée dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière ALCOTRA-MESALPES, l'exposition **En piste pour l'alpage** a pour vocation de valoriser et promouvoir le système agropastoral du territoire local (de Tarentaise, des Savoie et des Alpes) et de sensibiliser le visiteur aux alpages et aux hommes qui les font vivre. Elle a été conçue comme une « Maison de l'alpage itinérante » et sera amenée à être exposée dans d'autres communes des Alpes. Elle est accessible à tous et gratuite.

Résolument moderne, elle utilise les nouvelles technologies pour faire découvrir le métier de berger dans les Alpes : tablettes numériques, écrans tactiles, jeux interactifs permettent au visiteur d'entendre des témoignages, de découvrir les animaux de l'alpage, de comprendre les enjeux actuels de cette activité ancestrale.

Tourisme et pastoralisme définissent la montagne d'aujourd'hui. Quelle sera la montagne de demain ?



Pensée en quatre temps (projection d'un film d'introduction, bornes tactiles, murs ludiques et sensibles, grande maquette), cette exposition interpelle le visiteur : dans un espace où le tourisme d'hiver – d'emprise récente – et l'agropastoralisme – activité millénaire – se nourrissent l'un de l'autre, cet équilibre reste fragile.



■ 1 - Projection de film



■ 2 - Bornes tactiles



■ 3 - Murs « intelligents »



■ 4 - Maquette et jeu interactif

Cette exposition est un support idéal pour des projets, scolaires ou touristiques, sur le thème du pastoralisme. Elle est également très appréciée des habitants locaux pour la mise en valeur de ce patrimoine.



En photos

1 - Projection de film



2 - Bornes tactiles



3 - Murs « intelligents »



4 - Maquette et jeu interactif



L'exposition est livrée avec une quinzaine de kakemonos d'intérieur et d'extérieur, des oriflammes, une banderole extérieure, des bancs et des assises, des livrets de traduction en anglais et en italien



Conditions pour accueillir l'exposition



- Proposer un lieu d'accueil de 70m² minimum, d'un seul tenant, et surveillé.
- Assurer la gratuité de l'accès à l'exposition.
- Signer une convention de prêt avec la commune de Bourg Saint Maurice.
- La commune de Bourg Saint Maurice prête gratuitement son exposition. Sont à la charge de l'emprunteur :
 - les frais de démontage/montage/transport (effectué par la société Pic Bois)
 - les frais d'assurance de l'exposition (valeur mobilière de 87 000€)

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Emilie Gallerey, Service Projets : 04 79 07 61 70 ou e.gallerey@bourgsaintmaurice.fr

